

PROGRAMME

Droits des patients et responsabilité juridique du soignant

PUBLIC PREREQUIS

**Infirmier, aide-soignant, médecin,
Secrétaire médicale**

Pas de prérequis particulier

DATES ET LIEUX

Disponibles sur le [site internet](#)

DUREE

1 jour - 7 heures

9h à 12h30 et 13h30 à 17h

DELAI D'ACCÈS

Selon notre calendrier
inter-entreprises
[modalités d'inscription](#)

COÛT

Coût de la formation : 295 € /pers
(Déjeuner inclus)
Possibilité d'intervenir en **intra**

FORMATRICE

✓ Juriste en droit de la santé

PEDAGOGIE

Formation animée en présentiel

La démarche **pédagogique est interactive**, basée sur le **partage d'expérience**.

La formation utilisera différentes méthodes pédagogiques :

Des apports théoriques et rappels de connaissances avec diaporama, base légale et jurisprudentielle et recommandations de bonnes pratiques

Des études de cas à partir d'exemples jurisprudentiels sur la responsabilité du soignant.

OBJECTIFS

La formation permettra aux participants de :

- ✓ Maîtriser le cadre juridique entourant les activités soignantes
- ✓ Appréhender les droits des usagers
- ✓ Savoir situer sa responsabilité juridique et professionnelle
- ✓ Être capable de se positionner face aux demandes des usagers dans un contexte de judiciarisation de la santé

PROGRAMME

I - Le cadre législatif et les droits fondamentaux de l'usager

- ✓ Enjeux de la loi Kouchner du 04 mars 2002
- ✓ Etude des principaux droits, leur application et leurs limites :
 - Égalité dans l'accès aux soins, sécurité sanitaire
 - Soulagement de la douleur, accès aux soins palliatifs
 - Consentement aux soins
 - Liberté religieuse
 - Respect de la dignité et respect de la volonté du patient

II - Le secret professionnel

- ✓ La garantie de la confidentialité et du secret professionnel en lien avec le droit au respect de la vie privée
- ✓ Secret partagé et secret collectif
- ✓ Les dérogations légales au secret

III - La responsabilité professionnelle du soignant

- ✓ Le droit de porter réclamation devant la Commission Des Usagers (CDU) et la Commission de Conciliation et d'Indemnisation des accidents médicaux (CCI)
- ✓ L'incidence de la traçabilité et des transmissions sur la charge de la preuve en cas de réclamation
- ✓ Les 3 types de responsabilité :
 - La responsabilité civile : mécanisme, procédure, sanctions et réparation du dommage
 - La responsabilité pénale : mécanisme, procédure, sanctions et réparation du dommage
 - La responsabilité disciplinaire face à l'employeur : procédure disciplinaire, sanctions, procédure prud'homale, voies de recours du salarié

Un focus sur la confidentialité et les réseaux sociaux

Des échanges et partages de pratiques professionnelles

Des démonstrations par l'équipe pédagogique et des ateliers pratiques en sous-groupe

SUPPORTS

Des fiches techniques regroupant les différents éléments de la formation seront remises aux participants.

ESPACE FORMASANTE

Chaque participant reçoit des codes de connexion à notre plateforme dématérialisée FormaSanté lui permettant un accès aux différents contenus pédagogiques ainsi que tous les documents en lien avec l'organisation de la formation (Livret d'accueil, Règlement Intérieur, Convocation, Programme.).

ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Afin de nous permettre d'organiser le déroulement de la formation dans les meilleures conditions possibles, contactez-nous au **02 99 54 62 35**.

Un entretien avec notre référent handicap pourra être programmé afin d'identifier les besoins et aménagement nécessaires.

SUIVI ET EVALUATION

En amont de la formation, les participants renseignent un questionnaire visant à identifier leurs attentes pour une meilleure adaptation du formateur.

Tout au long de la formation, le formateur vérifiera la bonne compréhension et l'acquisition des connaissances.

A l'issue de la formation, les stagiaires seront amenés à auto-évaluer l'apport de connaissances et de compétences ainsi que leur satisfaction. L'atteinte des objectifs fixés est également évaluée au travers d'un questionnaire final.

A distance de la formation, un questionnaire interroge les participants sur la mise en œuvre opérationnelle des compétences et connaissances acquises, et des axes d'amélioration identifiés lors de la formation.

ATTESTATION

Une **évaluation de fin de formation** est complétée par chaque participant à l'issue de la formation afin de mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques fixés préalablement.

Un **certificat de réalisation** précisant la nature, les acquis, les pourcentages de réussite au pré et post-test et la durée de la session, est remis au stagiaire par la Fondation AUB Santé à l'issue de la prestation.

Dans le cas où le stagiaire n'atteint que trop partiellement les objectifs, **une attestation de présence** à la formation lui est délivrée.

Un **accompagnement personnalisé** est proposé au stagiaire afin d'atteindre les objectifs attendus.

Un **questionnaire de satisfaction** mesure également le degré de satisfaction du stagiaire (animation et dynamique de groupe ; méthodes pédagogiques...).